



**PRÉFET  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande de permis de construire en vue d'implanter un parc photovoltaïque d'une puissance d'environ 2,88 MWc sur la commune d'Hommes**

Il sera procédé à une enquête publique dans les formes prescrites par le Code de l'environnement portant sur une demande de permis de construire en vue de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Hommes présentée par la société CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE PVEOLE 22.

**Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du lundi 21 octobre à 9H30 au jeudi 21 novembre 2024 à 16H30, aux jours et heures habituels d'ouverture au public en mairie d'Hommes.**

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Nathan BONVALLET, responsable développement énergies renouvelables pour la société EREA INGENIERIE. – adresse postale : 10, place de la république à AZAY-LE-RIDEAU (37 190) – adresse mél : [nathan.bonvallet@erea-ingenierie.com](mailto:nathan.bonvallet@erea-ingenierie.com).

Monsieur Hugues ROL est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire (et monsieur Pierre-Yves SANTENARD en qualité de commissaire enquêteur suppléant) pour mener l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre établi sur feuillets non mobiles, déposé en mairie, sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie d'Hommes, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr) en précisant l'intitulé de l'enquête en objet.

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire.

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Hommes :**

– le lundi 21 octobre 2024 de 9H30 à 12H30

– le mercredi 6 novembre 2024 de 9H à 12H

– le jeudi 21 novembre 2024 de 14H à 16H30

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public à la préfecture d'Indre-et-Loire, en mairie d'Hommes, ainsi que sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.